

Atelier 3 / Si vous pensez que quelqu'un subit une violence, comment réagir ?

Pour lancer les réflexions de cet atelier, les participants ont été amenés à réagir à différentes affirmations :

> J'ai juste des soupçons, mais pas de certitudes. Je ne peux donc pas agir

> Je ne suis qu'un joueur lambda, ce n'est pas ma responsabilité

> Je ne sais pas qui contacter

> C'est à la justice de traiter, pas à moi

> Mais c'est un adulte, il ne peut pas être victime

> En même temps, elle l'a un peu cherché aussi

> Mais c'est des plaisanteries, c'est pas méchant

> Si son tir est jamais cadré, est-ce que c'est mal de le lui dire ?

> Il faut savoir s'endurcir aussi émotionnellement

> Oui mais ce sont ses parents, c'est extra sportif

> Et si il mentait ?

Voici une synthèse de nos échanges à partir de ces phrases :

L'absence de certitudes en matière de violences de toutes natures représente, au vu des échanges, l'un des freins majeurs pour les participants.

La discussion engagée a cependant permis d'aboutir aux réflexions suivantes :

- Sans aller vers un processus d'enquête au sens « policier » du terme, toute personne qui a des doutes peut néanmoins se renseigner
- Il est possible de parler à la présumée victime, sans la questionner trop concrètement mais cela peut être utile de simplement lui dire qu'on est là pour elle, la laisser venir à nous
- Tout le monde doit signaler, pas seulement le dirigeant

En résumé : ce n'est pas parce qu'on a pas de certitudes qu'on doit pas signaler. Mais attention il faut se tourner vers les interlocuteurs formés. Pour ce qui est de la Ligue : on se tourne vers les référents de la commission par exemple, qui peuvent faire le lien si besoin avec nos partenaires.

A cet effet, le groupe de travail suggère de rajouter dans les RI des clubs un paragraphe sur la prévention des violences et les numéros à contacter. Cette proposition sera étudiée par la commission prochainement. Dans la même idée, des chartes éthiques ou une campagne d'affichage pourraient être mis en place.

Autre point qui a été relevé : parfois les acteurs du sport ne se sentent pas concernés car les affaires de violence « relèvent de la justice ». Il est important de rappeler que nous aussi pouvons sanctionner sportivement une personne.

Le monde du sport doit changer de regard sur les violences, en particulier morales. L'indifférence, la violence verbale, la compétition, la tolérance aux insultes, le rejet sont autant de fait aussi douloureux que les agressions physiques et les violences sexuelles. Il est important de s'occuper aussi de ces faits-là, et de les signaler même si ils paraissent « moins graves » de prime abord.